

La France n'acceptera pas de capituler

Notre Dame du Mont Carmel

TEMPS PROBABLE

Généralement clair et frais.

Minimum 50

Maximum 72

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

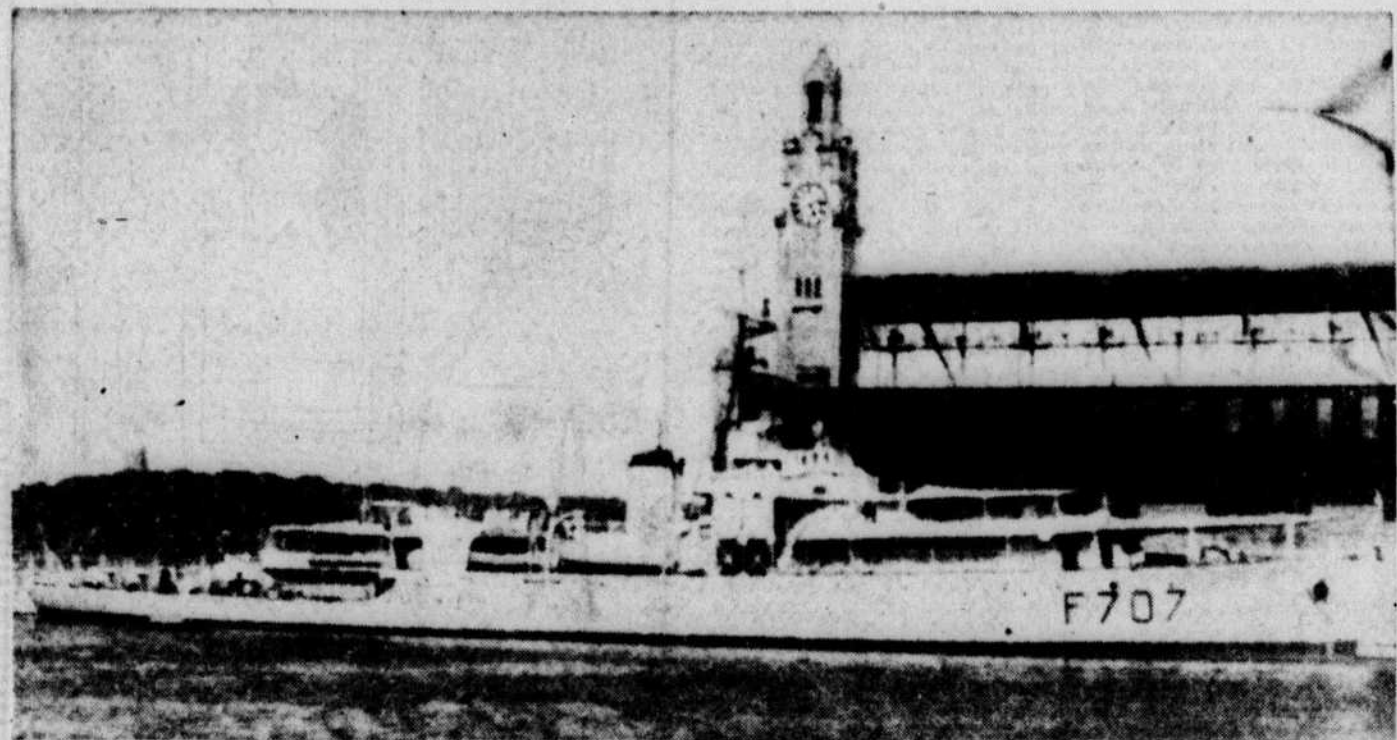
VOL. XLV — No 162

MONTREAL, VENDREDI, 16 JUILLET 1954

5 sous le numéro

A Métis Beach

Une famille de Montréal est empoisonnée: deux morts



La frégate française L'AVENTURE arrive au port de Montréal. Le commandant Hiribarren, ses 11 officiers et ses 110 matelots y resteront jusqu'au 21 juillet. Le public montréalais est invité à bord de L'AVENTURE.

Rimouski. (Spécial au DEVOIR). — Une famille établie à Montréal depuis trois années a failli être totalement exterminée, hier, quand six de ses sept membres ont mangé des mollusques cueillis au cours de l'avant-midi à Métis Beach. Il s'agit de la famille de M. et Mme Alphonse Girard, originaire de Mont-Joli. Le fils aîné, M. Roland Girard, et sa sœur Mme Jean-Maurice Roy, née Berthe-Isabelle, sont morts des suites de l'empoisonnement. M. et Mme Girard ainsi que Mme Roland Girard, et Mlle Colette Girard, sont présentement à l'hôpital de Rimouski. Leur état est satisfaisant.

Les chenilles envahissent l'Ontario

Guelph (P.C.) — Les chenilles processionnaires envahissent de nouveau l'Ontario.

Une fois de plus, ces insectes rampants, qui ont fait pour des millions de dollars de dégâts aux récoltes de 1939, 1949 et 1951, menacent les prairies et les champs de céréales de la province.

Le professeur W. E. Hemming, de la section d'entomologie du collège d'agriculture de l'Ontario, mène actuellement une enquête sur trois points — dont deux découverts hier.

Jusqu'à maintenant, les chenilles se sont attaquées aux fermes de Walkerton, à 35 milles au sud d'Owen Sound; de Thetford, 235 milles au nord-ouest de London, et d'Elmville, 215 milles au nord-ouest de Barrie.

On attend de plus amples informations. Selon le professeur Hemming, les conditions actuelles sont idéales pour la propagation rapide des chenilles. Il a conseillé aux fermiers, partout où c'est possible, d'arroser les récoltes atteintes avec un mélange de vert de Paris et de mélasse.

Les chenilles se déplacent en cortège des pâturages où elles sortent des œufs éclos déposés par des hannetons d'un pouce et quart, et se dirigent vers les prairies où elles se nourrissent. Bien peu de choses peuvent les arrêter.

Le professeur Hemming a déclaré que les chenilles processionnaires se trouvent partout en Amérique mais généralement en si petit nombre qu'on ne les remarque même pas. Quoiqu'il en soit, de temps à autres, les conditions sont telles qu'elles se multiplient suffisamment pour devenir un véritable fléau.

L'invasion actuelle a été provoquée par une génération sur trois ou quatre engendrées dans le courant de l'année. Elles se nourrissent durant la nuit et se reposent le jour.

Le professeur Hemming était en mesure de donner aux fermiers des raisons d'espérer. Il a dit avoir noté la présence d'œufs pondus par des parasites qui s'attaquent aux chenilles et déciment les "processions".

Eugène Vaillancourt, 5 ans, 1094 1^{re} avenue, à Ville-Jacques-Cartier, est tombé au bas d'un balcon le 15 juillet. L'enfant a été transporté à l'hôpital Ste-Justine.

moment où l'accident est survenu. Il a été hospitalisé à Ste-Justine.

Seule une fillette de dix ans, Danielle Girard, a échappé à l'empoisonnement n'ayant pas voulu manger de mollusques au dîner.

Les Girard sont présentement en villégiature à Ste-Flavie. Ils s'étaient rendus hier matin à Métis Beach, à environ 10 milles de là, où ils ont passé une partie de la matinée à recueillir des mollusques sur la grève.

Après le repas, tous les membres de la famille se sont sentis indisposés. Les docteurs René A. Lepage et Lionel Jean, mandés d'urgence, firent transporter les victimes à l'hôpital de Rimouski. Le corps des deux victimes repose sur les dalles de la morgue de Rimouski où une enquête sera tenue incessamment.

Ce qui se passe dans les coulisses à Genève

Genève (P.A.) — Le président du Conseil français, M. Pierre Mendès-France, a demandé hier aux dirigeants du Vietnam s'ils accepteraient le démembrement de leur pays comme prix de la cessation des hostilités en Indochine.

M. Mendès-France s'est entretenu pendant plus d'une heure avec M. Tran Van Do, ministre des affaires étrangères du Vietnam, et avec les conseillers de celui-ci. Il leur a exposé par le détail les conditions de règlement que la France est disposée à accepter.

On sait que le projet de règlement en question prévoit le partage du Vietnam et la neutralisation des deux autres Etats associés d'Indochine, le Laos et le Cambodge.

Le gouvernement vietnamien présidé par l'empereur Bao Dai est assez indépendant pour pouvoir rejeter, s'il le desire, la solution de partage qui a été laborieusement forgée en 11 semaines de négociations.

S'il le faisait, il ne resterait plus aucune chance de respecter le délai que s'est fixé M. Mendès-France, lequel s'est engagé à démissionner s'il n'obtenait pas une trêve pour le 20 juillet.

Aussi bien que ceux du Vietnam, les porte-parole du gouvernement français se sont refusés à fournir la moindre indication sur l'attitude du Vietnam vis-à-vis du partage.

Il reste encore de gros obstacles sur la voie d'une trêve formelle pour le 20 juillet et il est certain que les principaux délégués vont redoubler d'activité fiévreuse dans les coulisses pendant les cinq jours qui les séparent encore de la date

Washington, (P.A.). — On annonce dans les cercles compétents de Washington que le secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, a informé le président Eisenhower des assurances qu'il a reçues de M. Pierre Mendès-France au sujet de l'armistice indochinois: le président du conseil français aurait garanti au secrétaire d'Etat américain que la France n'acceptera pas de capituler, si telle est la condition du rétablissement de la paix en Indochine.

Rassuré par les garanties françaises, M. Dulles aurait laissé entendre que les Etats-Unis, même s'ils n'approuvent pas tous les articles, pourraient s'associer à la conclusion d'un armistice satisfaisant en Indochine.

Le secrétaire d'Etat américain, qui s'est entretenu au cours des dernières 48 heures avec MM. Eden et Mendès-France, a clairement laissé entendre cependant que les Etats-Unis ne sauraient ratifier officiellement un armistice en vertu duquel des millions d'Indochinois passeraient dans le camp communiste.

M. Dulles aurait fait un exposé en ce sens au président Eisenhower ainsi qu'aux membres du conseil de la sécurité nationale américaine, à la suite de son voyage à Paris.

M. Dulles, en outre, aurait déclaré au président que, en dépit de l'optimisme manifesté par M. Mendès-France, une rupture des négociations n'est pas impossible.

Advenant une telle éventualité, on estime généralement que M. Dulles proposerait la mise en vigueur immédiate du pacte de défense collective du sud-est asiatique.

On ajoute à Washington que, contrairement à ce que l'on avait craint tout d'abord dans les cercles américains, le nouveau chef du gouvernement français n'est nullement disposé à faire la paix en Indochine à n'importe quel prix. Telle serait du moins l'impression recueillie par M. Dulles au cours de ses rencontres avec M. Mendès-France.

Le Conseil national de la sécurité américaine a également pris connaissance de l'exposé de M. Dulles. La nouvelle de l'accord anglo-franco-américain survenu au sujet de l'Indochine a été recueillie à Washington avec une vive satisfaction. M. Dulles, on le sait, a déclaré à ce sujet qu'il existait sur l'Indochine "une compréhension mutuelle beaucoup plus étroite qu'à aucun moment jusqu'alors."

On rappelle par ailleurs que M. Mendès-France a promis à l'Assemblée nationale française de rétablir la paix en Indochine en date du 20 juillet, ou de démissionner. M. Dulles aurait laissé entendre au président Eisenhower que le président du conseil français a des "chances raisonnables" de réussir.

Il n'est pas impossible, souligne-t-on dans les milieux diplomatiques, que MM. Eden et Mendès-France aient promis, en échange de la participation américaine à l'armistice indochinois, de ratifier le plus tôt possible le pacte de défense collective du sud-est asiatique proposé par les Etats-Unis.

Dans le même ordre d'idées, il est également possible que le président du Conseil français ait annoncé à M. Dulles qu'il essaierait de faire adjoindre la Communauté européenne de défense par le Parlement français dans les délais les plus rapides.

Interrogé par les journalistes à sa descente d'avion, M. Dulles a déclaré que les entretiens de Paris avaient eu pour double effet de maintenir l'unité occidentale, sans pour autant provoquer l'abandon des principes fondamentaux de la politique américaine, tout en renforçant la position des délégations occidentales à Genève.

Les principes fondamentaux de la politique américaine, a poursuivi M. Dulles, sont de n'accepter en aucun cas la conquête d'un pays libre par les communistes, et ne pas ratifier un traité qui pourrait autoriser les communistes à mettre des populations en esclavage.

L'école française de Vancouver

UN PERE DE HUIT ENFANTS

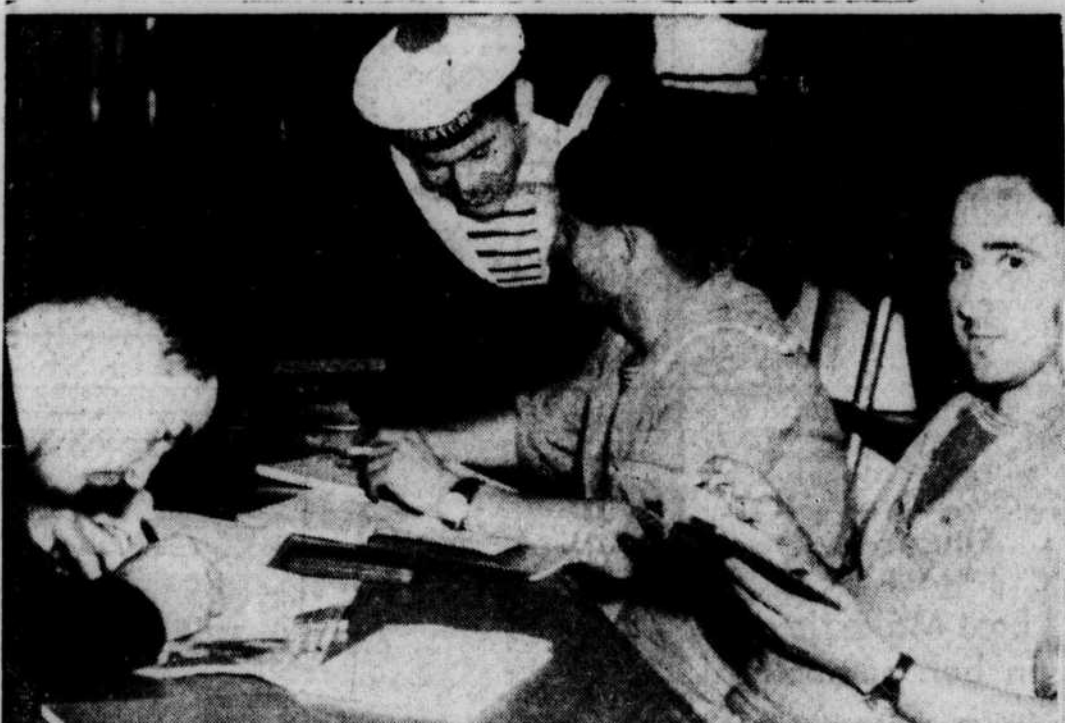
"Je fais cette souscription de \$50 au nom de mes huit enfants qui ont eu la chance de faire de bonnes études françaises, et pour permettre à d'autres enfants canadiens-français de garder leur langue, même s'ils sont éloignés de la province de Québec", nous écrit le notaire Georges Côté, de Rimouski.

Une veuve de Chambly nous envoie \$50, composée de sa pension mensuelle de \$40 et d'un don personnel de \$10.

Notons que les employés de deux compagnies d'assurances, le bureau de l'INDUSTRIELLE, à Montréal, et des PREVOYANTS DU CANADA à Québec, ont fait une petite collecte pour l'école du Père Bélanger. Résultat: \$13.25 dans un cas, et \$15 dans l'autre.

Si on imitait le geste dans tous les bureaux:

LISTE No 15	
Montant recueilli à ce jour	\$4,655.55
Anonyme, Montréal	1.00
Frère Athanase, St-Joseph de Beauce	1.00
André Savard, Québec	1.00
J.-Fernand Beaucage, Montréal	1.00
R. Moreau, Notre-Dame-de-Grâce	1.00
Anonyme, St-Hyacinthe	2.00
Lucien D'Anjou, Montréal	2.00
Anonyme, Québec	2.00
Joseph Giguère, St-Joseph-d'Alma	2.00
Anonyme, Québec	2.00
Adrien Goulet, Montréal	2.00
Charles-L. Martel, Ste-Scholastique	2.00
L.-P. Tougas, Montréal	2.00
Trois étudiants, Montréal	3.00
Joseph Leroux-Dorven, Montréal	5.00
Rens Chaloult, avocat, Québec	5.00
Dr R. Robichaud, Montréal	5.00
Un prêtre, Montréal	5.00
Ernest Darsigny, St-Damase	5.00
J.-N. Saint-Pierre, Lambton	5.00
Inspecteur d'école, Rimouski	5.00
Mlle Lucinda Larocque, Bedford	5.00
Mme Ledoux, St-Hyacinthe	5.00
Mozart Turcotte, Amos	5.00
Société St-Jean-Baptiste, Chambly-Bassin	5.00
Gérard Ducloux, Chambly-Bassin	5.00
Une Jeanne-D'Arc, Chambly-Bassin	8.33
G.-A. Boutet, St-Tite	10.00
Jean-Paul Auclair, Longueuil	10.00
Elphège Lemieux, Outremont	10.00
Dr E. Lemieux, Chicoutimi	10.00
Mgr Roch Rochette, Québec	10.00
Commiss des Postes, succ. Place-d'Armes, Montréal	13.25
Employés de bureau, Cie Ass. Industrielle, Montréal	15.00
Les Prévoyants du Canada	15.00
MM. Augustin Lemay, prêtre, curé Ste-Madeleine-Sophie	1.00
Pauline Châteauevert	1.00
Rosanne Bélanger	2.00
Roger Durivage	1.00
Seraphin	1.00
Egide Dandenault	1.00
Jacques Dessaulles	1.00
André Bressani	2.00
J.-D. Tremblay, Sherbrooke	50.00
Anonyme, Chambly-Bassin	50.00
M. Georges Côté et huit enfants, Rivière-du-Loup	50.00
Total	\$ 303.25
Grand total	\$4,958.91



"Bien chers parents...", c'est la lettre traditionnelle mais toujours spontanée que l'on envoie d'outre-mer, cependant que...



...certains galants parmi ces jeunes hommes de mer français affirment leur généreuse sollicitude auprès d'une compatriote ou d'une cousine canadienne-française. Et mesdemoiselles n'ignorent pas de sourire aux gens de la grande aventure. (Photos "Le Devoir", par Donati)

Cà va mal à Toronto

Toronto, (P.C.). — Les plumes volent à l'ôtel de ville cette semaine, mais ce n'est rien de nouveau pour cette ville où la politique municipale offre un spectacle régulier de chiens et chats.

L'une de ces controverses s'est produite il y a 17 jours quand le maire Allan Lamport a quitté son fauteuil de premier magistrat et fut nommé pour combler une vacance à la commission du transport de Toronto.

M. Lamport, qui aime beaucoup s'amuser et qui a réjoui plusieurs de ses admirateurs en appuyant le sport commercialisé le dimanche, a été remplacé comme maire par le contrôleur Leslie Saunders, officier de l'Armée du Salut et maître de la loge orange de Toronto.

L'une de ses premières déclarations en tant que maire fut de proposer un nouveau vote au sujet des

buvettes et il se prononça contre l'alcool.

Le maire Saunders émit également une déclaration louant l'Ordre d'Orange et eut une prise de bec avec le contrôleur David Balfour, un catholique.

Cette controverse s'était à peine apaisée que le maire tenta mercredi de tenir une séance de la commission de contrôle, ou comité exécutif de la cité, dans son bureau, en y interdisant l'entrée au public et à la presse. Deux des cinq membres de la commission se retirèrent, un autre resta mais critiqua par la suite le geste du maire. Un seul contrôleur appuya le maire.

Les journaux de la ville critiquèrent le maire Saunders en l'accusant de chercher à cacher des renseignements au public.

Le maire lui-même fit des déclarations pour défendre son attitude. Il affirma qu'il voulait discuter

privément avec la commission de contrôle la démission d'un employé civique. Il exprima l'avis que les journaux lui doivent des excuses pour la conduite de leurs reporters qui refusèrent de quitter la réunion. Celle-ci fut promptement ajournée.

"En ce qui me concerne, nous tiendrons régulièrement de ces conférences à huis clos", dit-il. Si nécessaire, il utilisera la radio et la télévision pour présenter ses vues aux citoyens à sa façon.

Normalement, durant les mois d'été, le conseil de ville prend des vacances, autorisant la commission de contrôle à prendre les décisions finales concernant les affaires de routine.

Hier, toutefois, l'échevin William Allen a exprimé l'avis qu'une séance de conseil de ville devrait être convoquée pour priver la commission de contrôle de

ces pouvoirs spéciaux de l'été, si le maire convoque des séances de la commission où deux ou trois membres seulement seront présents.

150 morts de la chaleur

Chicago, (P.A.). — On estimait hier à plus de 150 les victimes de la chaleur — dont 105 morts pour l'Oklahoma, le Kansas et le Missouri.

Ces trois Etats ont été les plus atteints par la vague de chaleur qui a sévi ces derniers jours. Le mercure est monté jusqu'à 120 degrés.

Pendant ce temps, les Etats du no.-d.-est déplorèrent des morts et de lourds dégâts consécutivement à la violente tempête qui a mis à un terme à la vague de chaleur.

En plus des 105 morts survenues dans les trois Etats déjà mentionnés, on en a enregistré 49 autres dans le reste du pays pour insolation, noyades ou du fait de tempêtes.

Devant les tribunaux On arrêterait Lucien Gagnon d'ici une ou deux semaines

A tous les ports d'entrée entre le Canada et les États-Unis, et les États-Unis et le Mexique, la Sûreté provinciale du Québec vient d'émettre une photographie de l'avocat Lucien Gagnon. A cette photographie, on a également ajouté un mandat d'arrestation portant le numéro 4806. Lucien Gagnon, on s'en souvient, est recherché pour répondre à une accusation de recels de timbres poste et d'assu-

rance-chantage pour une somme de \$20,000. L'avocat Gagnon est traqué, et selon le directeur Milaire Beaugrand de la Sûreté provinciale, il serait mis sous arrestation dans un laps de temps variant entre une semaine et demi et deux semaines. Et ce qui a poussé le directeur Beaugrand à une affirmation telle, c'est que Gagnon est recherché, pour une forfaiture de cautionnement de \$5,000 complémentaire à son procès.

Parlant de l'arrestation présumée de Lucien Gagnon, le directeur Beaugrand a déclaré: inutile de répéter que l'alibi convie qu'il n'existe aucun lien entre cet avocat et la fameuse affaire des Prairies. Anxiéusement, la police poursuit Lucien Gagnon. L'avocat, non moins anxieusement, se tapit. Aux États-Unis, cependant, comme au Canada, l'enquête sur ses empreintes digitales...



L'avocat LUCIEN GAGNON

Le procès Coffin

Mépris de Cour contre 4 magazines américains?

Percé, (P.C.) — Les avocats de la défense ont demandé hier que les distributeurs de quatre magazines policiers américains soient cités pour mépris de cour, tandis qu'un jury était choisi pour juger Wilbert Coffin, accusé de meurtre en rapport avec la mort de trois chasseurs de la Pennsylvanie.

Me François Gravel, avocat de la défense, a présenté la motion peu après que Coffin eut été formellement accusé du meurtre de Richard Lindsey, 17 ans, de Hol-

daysburg, Penn., dont le corps rongé par les ours fut trouvé l'été dernier dans la forêt gaspésienne. Les corps mutilés d'Eugène Lindsey, 47 ans, père de Richard, et d'Albert Clair, 20 ans, furent également trouvés après un mois de recherches.

Me Gravel a accusé les magazines — True Detective, Front Page Detective, World Criminal Detective et Official Detective — d'avoir imprimé des faits jamais soumis en preuve contre le prospecteur âgé de 43 ans.

Le juge Gérard Lacroix a dit qu'il se prononcerait sur la motion après avoir examiné les quatre magazines. Coffin semblait très calme dans la boîte des accusés tandis que les avocats livraient des escarmouches préliminaires de procédure. Il semblait fatigué et regardait souvent l'horloge pendue au mur de la petite salle d'audience. La salle était bondée à débordement de jurés possibles et de spectateurs.

Durant la séance de deux heures, le juge Lacroix a exempté 35 des 150 hommes appelés pour servir de jurés, mais a critiqué un certain nombre d'entre eux pour leur manque de responsabilité à vos devoirs de citoyens. Il a ordonné que 150 autres hommes soient appelés pour ce matin.

Les avocats de la défense ont aussi présenté des motions demandant un jury entièrement de langue anglaise et des détails complets concernant les témoins qui seront appelés par la Couronne. La loi du Québec prévoit le choix de six jurés de langue anglaise et de six bilingues pour entendre les procès impliquant un accusé de langue anglaise.

Mrs Gravel et Raymond Maher, autre avocat de la défense, ont soutenu que les détails relatifs aux témoins de la Couronne sont essentiels à la tenue d'un procès équitable. Ils ont différé d'opinion avec le juge Lacroix quand celui-ci a dit que ce serait établir un dangereux précédent que d'accorder la motion.

Un jury du coroner avait rendu un verdict de responsabilité criminelle à l'égard de Coffin, en août dernier. Coffin avait ainsi été tenu responsable de la mort du jeune Lindsey, deux mois environ après la disparition des trois chasseurs américains dans les bois de la Gaspésie.

Un peu plus d'un mois plus tard, des os humains furent retrouvés dans la forêt. Tout indiquait alors que les os avaient été rongés par des ours.

Incarcéré à Québec jusqu'à mercredi dernier, Coffin est arrivé à Percé hier, à 4 h. du matin, c'est-à-dire bien après le départ des curieux et des photographes qui s'étaient massés pour l'accueillir.

Coffin se trouvait dans la boîte des accusés durant l'interrogatoire des jurés. Il n'a pas même jeté un coup d'oeil vers la fenêtre placée à sa droite, à travers laquelle on aperçoit le célèbre rocher de Percé qui domine l'océan.

Par la fenêtre de gauche, on aperçoit le mont Ste-Anne, situé à l'entrée de l'épaisse forêt gaspésienne où Coffin a passé la plus grande partie de sa vie.

Outre les renseignements sur la personne des témoins de la Couronne, les avocats de la défense ont demandé la date exacte de la mort du jeune Lindsey, ainsi qu'une description de l'instrument du meurtre. Le procureur de la Couronne, Me Noël Dorion, a déclaré que Richard Lindsey était mort entre le 15 et le 17 juillet.

Le juge Lacroix a déclaré qu'il prendrait en considération la motion relative aux témoins. Me Gravel a déclaré que les articles publiés dans les quatre magazines policiers en question sont de nature préjudiciable "au procès Coffin". L'avocat a invité la Cour à prendre les mesures qui s'imposent. Ces magazines, a poursuivi Me Gravel, sont diffusés par une agence montrealaise et sont très connus dans la région de Caspe.

Un vol de \$350: 2 ans de bagne

Léon Léger, 27 ans, 12, rue St-Jacques, Ville-St-Pierre, a écopé de deux ans de pénitencier ce matin devant le juge Lucien Gendron, de la Cour des sessions de la Paix, pour vol avec effraction d'une somme de \$350 en marchandises.

Avant de prononcer sa sentence, le juge Gendron a demandé à l'accusé s'il avait quelque chose à déclarer. Ce dernier a répondu en affirmant son innocence. Le juge lui a alors lu les nombreuses condamnations de son dossier qui remontent à 1946. Le juge Gendron a souligné qu'il ne peut le condamner à nouveau pour des crimes qu'il a déjà expiés, mais que c'est son devoir de protéger la société contre un individu de sa trempe.

Léger a été reconnu coupable d'avoir volé 18 caisses de vaisselle valant \$350 au numéro 427 ouest, rue St-Jacques.

Il devra donc passer deux ans à l'ombre.

Un témoin qui se serait parjuré

Percé (P.C.) — L'avocat de Fernand Clavel, condamné à être pendu le 29 octobre prochain, a déclaré hier qu'une accusation de parjure soulevée contre un témoin de la Couronne.

Clavel, hucheron âgé de 27 ans, a été trouvé coupable mardi dernier de l'assassinat à coups de hache de Jean-Paul Pelchat, 26 ans, à Manche d'Épée, en octobre 1953.

Au cours d'une entrevue, Me Raymond Maher, de Québec, avocat de la défense, a déclaré qu'il prendrait action contre Jean-Paul Pelchat, 28 ans, détenu au pénitencier de St-Vincent de Paul, qui a témoigné à la fin du procès de Clavel.

Paquin, qui purge une sentence de 20 ans pour cambriolage, a témoigné qu'il avait parlé à Clavel l'automne dernier à la prison de Rimouski et que ce dernier lui aurait déclaré avoir tué Pelchat à coups de hache.

Me Maher a dit qu'il possédait un renseignement selon lequel Paquin est demeuré au pénitencier de Montréal durant les 13 derniers mois.

Une Allemande sera déportée

Les autorités du ministère de l'Immigration ont ordonné la déportation d'une blonde Allemande divorcée. Elle serait sous le coup d'un mandat en Allemagne, soupçonnée d'avoir fait parvenir des renseignements secrets aux communistes de l'Allemagne de l'Est.

Un quotidien précise que Ursula Schmidt en appellerait de la décision. Elle déclare n'avoir jamais fait de politique et avoir quitté l'Allemagne sans aucune tâche à son dossier.

D'après elle, son ancien amoureux, arrêté pour espionnage, l'aurait accusée par jalousie. Elle a travaillé avec lui la base américaine de Francfort.

Ce piéton a eu tort de tomber!

Quand les trottoirs sont glissants en hiver, les piétons qui y marchent doivent user de plus de prudence. S'ils ne font preuve d'une prudence normale, c'est-à-dire de celle dont ils doivent faire montre en toute circonstance, ils sont mal venus de poursuivre la ville en dommages s'il leur arrive de faire une chute.

C'est ce que vient de décider l'hon. juge Stuart B. Ralston, de la Cour supérieure, dans un jugement rendu dans la cause de dame Rachel Rebak vs la ville de Montréal. Mme Rebak avait fait une chute en marchant sur un trottoir glissant du boulevard St-Laurent, au sud de la rue Mt-Royal, le 18 février 1952, à 4 h. p.m., et réclamait de la ville des dommages au montant de \$1,370.

Il n'y avait point de neige recouvrant la glace formée ici et là sur le trottoir, au moment de la chute, de sorte que la demanderesse pouvait se rendre compte exactement de l'état des lieux. Elle a admis elle-même qu'elle marchait comme à l'ordinaire, c'est-à-dire sans prendre de précautions additionnelles.

De plus, un examen de la demanderesse faite par un médecin de la ville a établi que celle-ci souffrait de troubles circulatoires, de troubles provenant des glandes endocrines et d'une enflure prononcée des membres inférieurs et des chevilles. L'état particulier de la demanderesse aurait donc exigé une prudence spéciale, a dit le tribunal.

La ville, a conclu la cour, doit exercer la vigilance d'un propriétaire prudent en maintenant les trottoirs dans un état convenable — on a établi au procès que le déneigement du trottoir avait été effectué au cours de la matinée — mais on ne doit pas oublier que les piétons, en toute équité pour eux-mêmes et pour la ville, doivent tenir compte des conditions climatiques qui prévalent à tel ou tel moment particulier et se montrer prudents dans leur façon de déambuler.

Un optométriste a droit au titre de "Docteur"

Québec (P.C.) — Un optométriste a le droit d'utiliser le titre de "Docteur" sans avoir pour autant la loi médicale. Tel est le moins l'esprit du jugement rendu hier à la Cour des Sessions de la Paix, à la suite des

FERD'NAND



Le bridge

B-889

Les joueurs étoilés se rencontrent

Du grand tournoi international disputé à Monte Carlo, le mois d'avril dernier, la revue française "Le Bridge" fait les commentaires suivants:

"Dans une ambiance extraordinaire venue de la dispute à Monte Carlo, le tournoi qui, de l'avis unanime, fut le plus sensationnel disputé jusqu'ici en Europe et peut-être au monde, puisque les célèbres "World's Champions" américains eux-mêmes se plurent à reconnaître que jamais dans aucun pays ils ne priront part à un tournoi si passionnant et réunissant un lot de champions aussi relevés."

N.B. Par les fameux "World's Champions" il faut entendre MM. Crawford, Stayman, Rapee, Sildor, Schenken, qui eurent l'avantage de pouvoir participer à ces tournois. A cette occasion, le championnat individuel international fut gagné par le célèbre joueur américain Schenken. Stayman, Sildor, Crawford se classèrent respectivement troisième, cinquième, sixième et septième, deux joueurs français obtinrent les deuxième et quatrième positions.

Quelle que soit la classe des participants, un fait demeure le même, le meilleur résultat d'une main peut valoir le plus bas, car certains éléments ne peuvent être perçus au cours des enchères et souvent l'entente fixe le sort des contrats.

Donneur: Sud
Tous vulnérables.

NORD
A D 10 5 2
K 7
Q 4
A 10 4 7 6 3
OUEST
A V 7 4 3
K R V 6 5 4
Q 8 5
A 8 2

EST
A 10 9 8 3 2
K 6
Q V 6 2
A R V 4
SUD
A 9 8
K 7
Q A R 10 9 4 3
A D 5

Cette donnée fit des écarts importants car les contrats demandés furent très variés: 6-trèfles, 6-piques, 6-S-A et même 3-S-A. Le top revint à Wohlin alors qu'il était accompagné du joueur italien Franco, il joua 6-S-A contrés.

SUD OUEST NORD EST
1 SA passe (1) passe
2 (2) 2 passe 6 (3) passe
6 SA passe passe contre (4) passe
passe passe

(1) — Enchère conventionnelle (Stayman) demandant au partenaire.

poursuites intentées à M. Marcel Tremblay, optométriste québécois, qui avait utilisé le titre de "Docteur" dans une annonce publicitaire.

Le collège des médecins de la province de Québec avait porté plainte, affirmant que le titre de Docteur constituait, dans ce cas, une fausse représentation.

En déboutant la plainte, le juge Achille Pettigrew a déclaré qu'en effet le grand public utilise généralement le mot "Docteur" pour désigner les médecins, mais, à-t-il poursuivi, nous croyons que dans les grandes villes comme Montréal et Québec, le public sait maintenant distinguer la différence entre un docteur en médecine et un docteur en science.

Recommandations pour protéger les baigneurs

Le coroner Richard L. Duckett, qui a ouvert une enquête devant un jury de six membres, sur la tragédie de l'île Bizard, a déclaré qu'il demandera aux jurés de faire des recommandations urgentes dans le but de protéger les baigneurs sur les plages et le public en général.

Mardi après-midi, 12 enfants de la métropole, dont 11 noirs, ont perdu la vie lors que l'embarcation dans laquelle ils se promenaient à chaviré dans le lac des Deux-Montagnes, en face de la plage Pointe-aux-Carrières, à l'île Bizard.

"L'enquête, a dit le coroner, sera probablement reprise mercredi ou jeudi prochain. Nous en fixons la date lundi. Il faut attendre que la Sûreté provinciale ait terminé ses recherches avant de poursuivre notre propre enquête. Si, à ce moment, la Sûreté n'était pas prête à procéder, la reprise sera fixée à une date ultérieure, mais la plus prochaine possible."

Cette tragédie, précise-t-il, comporte deux aspects: celui des mesures de sécurité prises sur les plages pour éviter que les baigneurs se noient et celui du chargement des embarcations légères qui sillonnent nos rivières et nos lacs.

"Dans le premier cas, nous faisons des recommandations, chaque année, au début de la saison. Nous conseillons aux baigneurs d'être prudents dans leurs baignades et aux autorités des plages d'avoir des sauveteurs prêts à agir à la moindre alerte. Il faudrait recommander une législation à ce sujet.

"Dans le deuxième cas, nous demandons aux jurés de recommander qu'une législation soit adoptée pour imposer certaines mesures de précaution aux personnes qui utilisent des embarcations légères."

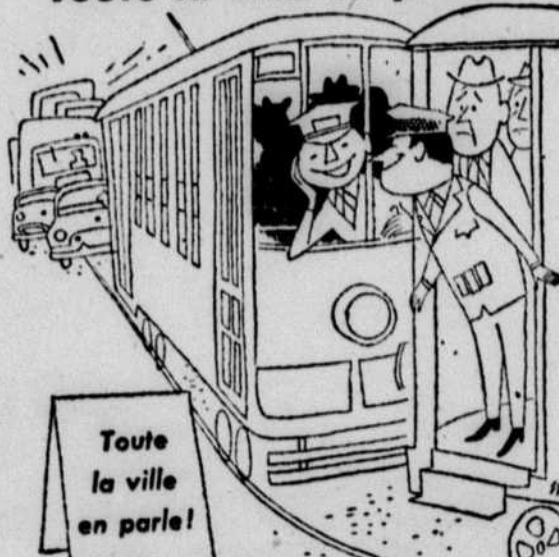
Propreté à base d'eau et de peinture

Vous trouverez utile d'avoir à la main un boyau d'arrosage pour garder verte la pelouse, arroser les fleurs et nettoyer le chemin qui mène à la porte d'entrée, de même que les marches de l'escalier de votre maison. Vous aurez ainsi moins de poussière sur les tapis qui recouvrent le hall et le passage.

Coupez les fleurs de votre jardin avec un couteau tranchant de façon à ce que les tiges absorbent bien l'eau. Et souvenez-vous qu'une fois coupées, l'eau est essentielle pour garder vos fleurs dans la maison.

Si les chaises d'été que vous venez de sortir du grenier ont l'air délabré et défraîchi, donnez-leur une couche de peinture et recouvrez-les avec un nécessaire préparé que l'on trouve maintenant sur le marché. Vous y trouverez le couteau coupe et bordé à l'avance et de petits clous pour le mettre en place.

Toute la ville en parle!



... LA BIÈRE À LA

SAVEUR SECRÈTE DE

\$100,000

Cheque jour un nombre sans cesse grandissant de Montréalais affirment que la bière Red Cap est la meilleure bière qu'ils aient jamais goûtée!

Garantie de remboursement: si par hasard vous n'êtes pas de cet avis, renvoyez l'étiquette d'une bouteille de Red Cap, accompagnée de vos nom et adresse, à Carling Breweries Ltd., Montréal, Qué. — et votre argent vous sera remboursé.

CARLING
BIÈRE
Red Cap

Finance...

(Suite de la page 8)

East Malartic a un bon semestre

Usinage plus considérable

Pour le 2e trimestre de 1954, East Malartic Mines rapporte une amélioration sur le premier trimestre dans la quantité de minerai traité et dans la production. Le coût d'exploitation a diminué de 41 cents la tonne.

Pendant le premier semestre, l'atelier a usiné en moyenne 1,426 tonnes, comparativement à 1,322 tonnes durant la période correspondante de 1953. La teneur du minerai était de \$5.88 la tonne, comme en 1953.

Dans les six mois, 258,065 tonnes ont été traitées pour une nécrapation estimée à \$1,403,311, ainsi que l'aide fédérale se chiffrent par environ \$281,392. Le bénéfice net de la période s'établit à \$318,511. L'an dernier, 239,256 tonnes avaient donné \$1,322,241, l'aide fédérale \$259,321 et le bénéfice net du semestre avait été de \$220,836.

Fonds Mutuels

Cours fournis par A. M. Kiedler & Co.

	Offre	Dem
Affiliated Fund Inc Com	5.43	5.87
Amer Bus Shs	4.54	4.64
Balanced Fund	4.25	4.63
Bullcock Fund	27.92	30.59
Cdn Invest Fund	4.92	5.70
Canfund	26.45	28.97
Common Int C	5.75	6.32
Corp Invest	4.47	5.03
Div Shs	2.15	2.36
Easton & How Rel F	17.77	19.06
Equity Fund	23.22	25.45
G Secs Auto	7.55	8.28
Gov Bond	8.98	9.84
Gov Bond	8.75	9.39
Incorp Invest	12.33	13.55
Inter-Amor Invest	10.75	11.81
Investment Mutual of Cda	4.46	5.08
Keyst Fund B	27.03	28.23
Do B 2	25.05	27.33
Do B 3	27.74	29.45
Do R-4	11.29	12.32
Do K-1	18.40	20.07
Do K-2	12.25	13.45
Do S-1	14.01	15.29
Do S-2	10.15	11.05
Do S-3	9.97	10.88
Do S-4	7.04	7.71
Leverage F	4.12	4.53
Mutual Accum F	4.42	4.80
Mutual Income F	3.90	4.24
Resources of Cda	5.71	6.27
Superior Growth F	2.14	2.36
Superior Income F	4.20	4.24
Timed Invest F	44.85	48.85
Wellington Fund Inc	27.56	29.40

Diversified Inc Ser B 2.90 3.10
United Bond & Share 18.74

A-Moines et B-Plus Commission.
A-Fonds américains.

C'EST LE TEMPS DES VACANCES!



Roulez sans Tracas Sur des Firestone!

Pour vous éviter la possibilité de tracas pendant vos vacances, équipez votre auto d'un jeu de Super-Ballons Firestone - le Pneu No. 1 du Canada - premier en millage, sécurité et valeur.

TERMES BUDGÉTAIRES FACILES

En plus d'une généreuse allocation d'échange sur vos vieux pneus, nous vous offrons aussi des termes budgétaires faciles.

Roulez sans tracas pendant vos vacances, et tous les jours, en roulant sur des Pneus Firestone.

COMPTANT
MINIMUM
\$1.00

par semaine — par pneu

STADIUM tire service, ltée

1871, avenue Delorimier — FA. 1177

Ouvert tous les jours de 8 h. à 6 h.
Vendredi: de 8 h. à 9 h. — Samedi: de 8 h. à 2 h.

Un restaurant de réputation internationale

Spécialité du jour:

TRUITE DE LAC SAUTÉE AMANDINE

Reservations: 777-8-402
Stationnement gratuit
Air climatisé

Dinez et dansez au RESTAURANT Cavellier

Musique de William Lashmar et Gene Donati

Hotel de LaSalle
Drummond et Ste. Catharine

Ce que l'hôte canadien de bon goût offre...

CHATEAU MONCONTOUR

L'ouray pétillant ou moussoux pour toutes les occasions heureuses

1, FAUX CHATEAU OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, RUE CRESENT, MONTREAL

Heures d'affaires: 9 h. à 5 h. 30 du lundi au vendredi inclusivement.

RAPPELÉ-VOUS: EATON est fermé toute la journée le samedi durant juillet et août.

EATON

Un jury du coroner avait rendu un verdict de responsabilité criminelle à l'égard de Coffin, en août dernier. Coffin avait ainsi été tenu responsable de la mort du jeune Lindsey, deux mois environ après la disparition des trois chasseurs américains dans les bois de la Gaspésie.

Un peu plus d'un mois plus tard, des os humains furent retrouvés dans la forêt. Tout indiquait alors que les os avaient été rongés par des ours.

Incarcéré à Québec jusqu'à mercredi dernier, Coffin est arrivé à Percé hier, à 4 h. du matin, c'est-à-dire bien après le départ des curieux et des photographes qui s'étaient massés pour l'accueillir.

Coffin se trouvait dans la boîte des accusés durant l'interrogatoire des jurés. Il n'a pas même jeté un coup d'oeil vers la fenêtre placée à sa droite, à travers laquelle on aperçoit le célèbre rocher de Percé qui domine l'océan.

Par la fenêtre de gauche, on aperçoit le mont Ste-Anne, situé à l'entrée de l'épaisse forêt gaspésienne où Coffin a passé la plus grande partie de sa vie.

Outre les renseignements sur la personne des témoins de la Couronne, les avocats de la défense ont demandé la date exacte de la mort du jeune Lindsey, ainsi qu'une description de l'instrument du meurtre. Le procureur de la Couronne, Me Noël Dorion, a déclaré que Richard Lindsey était mort entre le 15 et le 17 juillet.

Le juge Lacroix a déclaré qu'il prendrait en considération la motion relative aux témoins. Me Gravel a déclaré que les articles publiés dans les quatre magazines policiers en question sont de nature préjudiciable "au procès Coffin". L'avocat a invité la Cour à prendre les mesures qui s'imposent. Ces magazines, a poursuivi Me Gravel, sont diffusés par une agence montrealaise et sont très connus dans la région de Caspe.

Complets en tissu tropical 2 pièces, pour jeunes gens

Ordinairement 28.95

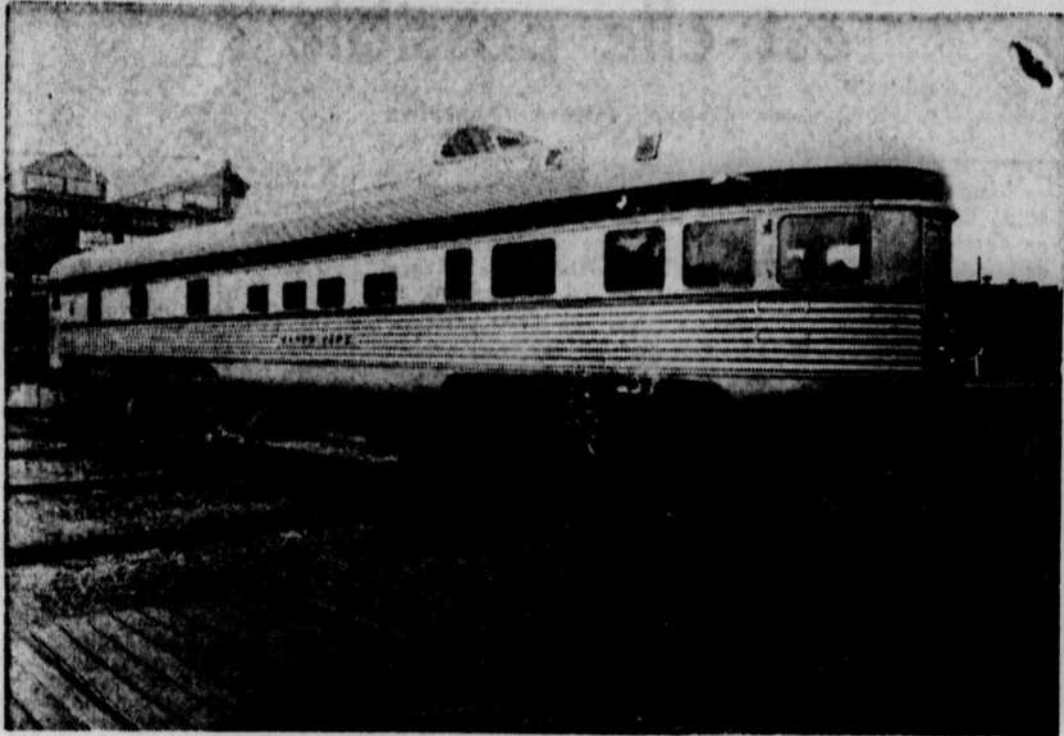
Le fabricant a soldé un stock complet à Eaton, c'est ce qui explique leur prix si intéressant. Comparez et vous pourrez admettre que c'est un achat exceptionnel. Veston droit, quelques modèles avec veston croisé, d'autres avec revers pignés selliers. Tissus rayés, filetés, en bleu, brun, gris, faon. Tailles: 34 à 40 dans ce lot.

Spécial en vedette, vendredi 2 pièces

19.50

VETEMENTS POUR JEUNES GENS (MT-432) AU DEUXIEME, CHEZ EATON

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL



L'un des wagons-salons à dôme-observatoire ultra-modernes commandés par le Pacifique Canadien pour son service transcontinental de Montréal à Vancouver. Ce wagon comporte trois chambres doubles, un salon-lits, un magnifique salon "Mural Lounge" à 12 places et un salon-observatoire, à l'arrière, où 13 personnes peuvent s'asseoir. Un escalier intérieur tournant de six marches conduit au fameux dôme aux vastes parois vitrées, avec places pour 24 voyageurs. Les dix-huit wagons de cette série portent chacun le nom d'un parc national canadien et leur salon "Mural Lounge" est décoré d'une grande peinture murale représentant une scène du parc dont le wagon porte le nom. Ces peintures ont été exécutées par 18 artistes, tous membres de la Royal Canadian Academy.

(Photo Pacifique Canadien)

LES AFFAIRES ETRANGES

Recherché pour meurtre, il s'enlève la vie

Redding, Calif. (P.A.) — M. Clifford Aberg, recherché pour l'assassinat de son épouse, une canadienne, a été découvert mort dans sa voiture, hier, à l'aéroport de Redding.

La police fait savoir que cet homme de 39 ans s'était lui-même enlevé la vie.

L'aéroport se trouve précisément au sud de Redding, là où le chef de police, Scott Linecum, avait judicieusement dirigé les recherches pour retrouver Aberg.

Le corps de Mme Beth Jackson Aberg, âgée de 35 ans, a été trouvé avant-hier dans son appartement.

Le chef Linecum a déclaré qu'un homme, qu'il croit être Aberg, a téléphoné au révérend A. J. Mass, pasteur de l'église luthérienne de la Trinité.

Ici, Clif, a dit à la voix "Rendez-vous chez le propriétaire et demandez-lui la clé de l'appartement. Et qu'il que vous y trouvez, laissez le ciel que Dieu soit son seul juge".

L'inconnu a demandé ensuite au pasteur Mass de faire les arrangements nécessaires aux funérailles de Mme Aberg, en ajoutant: "Prenez soin d'elle car demain je ne serai plus là".

Le chef de police a déclaré qu'il pensait Aberg enfui vers les plantations de coton qui se trouvent à environ 15 milles du sud de Redding.

Il a ajouté qu'on avait trouvé une note au domicile de la défunte, ainsi libellée:

"Désolé d'avoir dû aller si loin, mais je ne pouvais supporter davantage le chantage. J'espère qu'il restera assez d'argent pour l'enterrement". C'était signé "Clif".

Selon la police, le chantage n'existait que dans l'imagination d'Aberg.

Le chef Linecum a également dit qu'il avait reçu un télégramme du frère de la victime, Fred Jackson, de Smith Falls, Ont., demandant des informations sur l'affaire.

Mlle Jackson et Aberg s'étaient mariés à Edmonton (Canada), au membres de la famille, qui vient de la région de Perth, ont été à Perth, Ont. la famille de Mme Jackson-Aberg a déclaré qu'elle correspondance était régulière et n'avait pas connaissance de diffi-

Une invitation au voyage à la pointe d'un revolver

Seattle (P.A.) — Armé d'un pistolet automatique, un jeune garçon de ferme américain est monté hier à bord d'un avion de la société "Air-Canada", dans l'espoir d'obliger le pilote à le conduire dans la "jungle africaine". Le malfaiteur a tiré deux coups de feu en direction de l'hélicoptère de l'air avant d'être maîtrisé par la police.

Le jeune amateur de voyages est originaire de Tacoma. Il a 21 ans et se nomme Edmund Marmur. L'hôtesse de l'air, Mlle Isabel Abraham, de Vancouver, n'a pas été blessée.

Les balles du pistolet ont néanmoins percé le fuselage de l'appareil, à proximité de l'endroit où se trouvait Mlle Abraham, qui, finalement, a réussi à sortir de l'avion et à appeler au secours.

Les agents de la police d'Etat de Washington ont encerclé l'avion, invitant Edmund Marmur à jeter son pistolet et à sortir de la carlingue les mains en l'air. Le jeune homme obéit et fut conduit peu après à la prison de Seattle.

Mlle Abraham préparait l'appareil à la réception des passagers au moment où elle aperçut un individu assis sur un siège. Celui-ci maugréa quelques mots puis se retourna, brandissant un colt 45 automatique.

"Il me donna l'ordre de rester assise", a déclaré l'hôtesse de l'air qui se trouvait seule dans l'appareil. "J'ai néanmoins réussi à me sauver. Il a tiré au moment où

Un Grec à la mairie au lieu d'un communiste

Nazareth, Israël (Reuter). — Les communistes locaux ont perdu hier une bataille acharnée, engagée il y a trois mois, afin de capturer le poste de maire de Nazareth.

Le conseil municipal, composé de quinze membres, dont six communistes, a repoussé aujourd'hui un candidat musulman appuyé par les communistes et a élu un Grec orthodoxe comme maire de la ville où le Christ a demeuré durant sa jeunesse.

Le nouveau maire est Amin Jarrah, ancien membre du parti communiste.

Les Américains ont investi \$8,600,000,000 au Canada

St-Lambert veut savoir à quoi s'en tenir

St-Lambert (P.C.) — Le maire Darius Robitaille, de St-Lambert, a fait savoir mercredi que les représentants des municipalités de la rive sud rencontreront, au cours du mois d'août, les autorités de l'Office de la canalisation pour examiner un projet prévoyant la construction, au coût de \$50,000,000, d'un tunnel réservé à la circulation des véhicules entre la rive sud et l'île de Montréal.

Les maires de ces municipalités, qui groupent quelque 100,000 habitants, ont convenu de consulter l'Office de la canalisation, a dit M. Robitaille, le Canadian National ayant renoncé, semble-t-il, à construire un tunnel sous le fleuve.

Le maire de St-Lambert a précisé qu'il serait possible d'aménager la voie souterraine sous le barrage qui sera érigé aux abords du Pont Victoria, dans le cadre des travaux relatifs au canal maritime.

Ottawa, (P.C.) — Les capitalistes américains, attirés principalement par les ressources pétrolières et minières du Canada, ont accru l'an dernier leurs investissements dans notre pays, qui sont passés au chiffre record de \$8,600,000,000.

Les placements américains au Canada ont augmenté de plus de \$600,000,000 pendant l'année et les cinq sixièmes des sommes investies l'ont été directement — dans des entreprises contrôlées par des Américains eux-mêmes.

Dans son rapport annuel sur la balance des paiements internationaux et les investissements publié hier, le Bureau de la Statistique montre que l'afflux de capitaux américains a poursuivi le mouvement d'après-guerre qui a augmenté de 72 pour cent depuis 1945 les investissements américains au Canada.

Malgré ce flot de dollars américains, c'est le capital canadien, fait remarquer le Bureau de la Statistique, qui a financé la partie de beaucoup la plus importante des investissements dans l'économie canadienne depuis les dernières années. La part canadienne dans ces investissements est plus importante qu'avant la guerre.

L'an dernier, l'afflux des investissements de la Statistique que les Etats-Unis détiennent à eux seuls 70 pour cent des capitaux étrangers dans la balance des paiements internationaux, déficit cause principalement par un changement de sens de la balance du commerce extérieur de \$239,000,000 en 1953, un déficit de \$37,000,000 en 1953.

Il ressort du rapport du Bureau

"Le régime des expropriations conduit Montréal à la ruine"

(Le conseiller Guévremont)

Siégeant en comité plénier et discutant d'expropriation et de lignes homologues, le conseil de la ville de Montréal a décidé de se rendre sur la côte du Beaver Hall. On y tracera probablement une ligne homologuée entre Dorchester et Lagachetier, afin d'élargir la rue et l'amener à une largeur de 80 pieds.

La visite a été effectuée après le déjeuner d'hier midi. Les conseillers semblaient perdus dans un imbroglio d'explications que seule une visite sur les lieux pouvait éclaircir.

Pendant que les conseillers siégeaient en comité plénier, ils ont posé un nombre infini de questions aux directeurs de services, en particulier au directeur des finances Lactance Roberge, au directeur d'urbanisme Amé Cousineau. Evidemment, le comité exécutif fut continuellement sous le feu des questions. Les conseillers Asselin, Dozois et Croteau s'en tirèrent avec une adresse remarquable.

Mais la pièce de résistance dans le domaine des discours d'hier après-midi fut servie par le conseiller Georges Guévremont. C'était au sujet de l'évaluation. "Nous sommes, depuis les deux ou trois dernières sessions, a dit M. Guévremont, en régime d'expropriation."

"On nous demande beaucoup trop cher pour les immeubles que nous exproprions. Je ne veux pas discuter la valeur ni l'impartialité des sentences de la Régie, mais une solution urgente s'impose."

M. Guévremont a dit qu'il avait avis la Régie accordait trop aux expropriés. Il a suggéré de refuser la décision de la Régie et de ne pas exproprier pour le prix que la Ville était obligée de payer. "A ce régime, la Ville s'en va à la ruine."

La solution proposée par M. Guévremont est la suivante: la Ville refuse de payer le prix demandé ou qu'elle est condamnée à payer. Ce montant devient ensuite celui de l'évaluation municipale des immeubles en question et leur propriétaire sera taxé en conséquence. "Nous dirons aux propriétaires: Messieurs, vous êtes venus, devant la Régie, jurer que vous aviez des immeubles. A ce prix, nous ne pouvons vous exproprier mais nous vous taxerons sur ce montant."

Le conseiller a continué en disant: "Jusqu'ici nous avons dû payer des montants effrayants pour des immeubles qui ne valaient pas 25 ou 30 pour cent du prix que nous avons payé."

Le conseiller a rappelé le cas d'une expropriation sur le boulevard St-Joseph: "Cette amélioration était nécessaire, mais nous avons payé une fortune pour un trou..."

C'était en effet une carrière qui avait été exploitée par la compagnie expropriée. Le montant payé pour cette carrière, qui avait des profits assez substantiels à la compagnie qui l'exploitait, avait été exproprié pour la somme de \$140,000.

Un débat sur la possession préalable s'est engagé. M. Croteau a clairement exposé ce que c'était que la possession préalable et dans quels cas on l'exigeait. La possession préalable exige un avis dans les journaux. Après cet avis, la ville devient immédiatement propriétaire du terrain ou de l'immeuble et peut commencer les travaux.

On procéda par possession préalable dans les cas d'urgence ou de terrains vacants. Pour procéder ainsi, il faut, exige la loi, que le conseil vote une somme égale à trois l'évaluation de façon à garantir le paiement intégral du terrain selon la décision de la Régie le cas échéant.

M. Croteau a ajouté que dans les cas non urgents le comité procédait par expropriation simple, c'est-à-dire qu'il refusait le prix demandé ou la sentence de la Régie. Si la possession préalable avait eu lieu, la ville devenue propriétaire ne peut remettre le terrain à son ancien propriétaire.

M. Dozois a ajouté que tous les jours dans les expropriations, le Conseil avait voté la valeur de l'évaluation plus 20 pour cent.

Le Conseil a adopté hier un projet concernant un terrain de jeux. C'est une convention entre la cité et la Commission des écoles catholiques de Montréal relativement à l'aménagement comme parc et terrain de jeux, d'un emplacement compris entre les rues Sherbrooke, St-Germain, Rachel et Davidson.

La Commission se propose de construire une école sur cet emplacement. La ville, de son côté, aménagera un parc public qui servira en même temps de cours de récréation pour les élèves de l'école.

Les pompiers du Québec veulent retourner dans le giron du ministère du Travail

par Xavier de LUSIGNY

Les pompiers fédérés du Québec veulent être sous la juridiction du ministère du Travail et non plus sous celle du ministère des Affaires municipales, comme le veut une nouvelle loi. Ce désir a été exprimé par M. A. Vanasse, président de la Fédération des pompiers du Québec, à l'issue de la convention annuelle des pompiers, qui s'est terminée, hier soir, à Joliette.

M. Vanasse a souligné qu'il avait toujours rencontré une parfaite et entière compréhension auprès du ministre du Travail de la province, l'hon. Antonio Barrette. "Depuis 1950, malheureusement, a-t-il dit, nous sommes tombés sous l'égide de plusieurs ministères, dont celui des Affaires municipales, et il est plus difficile qu'auparavant de faire comprendre les nécessités et les exigences de notre métier si important."

Ce congrès des pompiers fédérés du Québec a débuté hier matin, à Joliette, par une cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée de 10 h. 30 a.m. en l'hôtel Château Windsor, où M. Alexandre Boisvert a souhaité la bienvenue aux congressistes.

Il s'est poursuivi dans l'après-midi par plusieurs séances d'études, au cours desquelles les 50 délégués de la province ont mis au point un certain nombre de résolutions.

Dans le même temps, les épouses des congressistes assistaient à un thé donné par Mme Barrette et le ministre du Travail, à la résidence d'été de ce dernier, sur les bords du Lac Rouge.

Après quelques paroles de courtoisie du maire Boisvert, le R. P. Morin, aumônier de la Fédération appuya sur la besogne méritoire et digne de mention qu'accomplissent chaque jour tous les pompiers de la province.

"Vous effectuez en ce moment un travail de promotion sociale dont tout le monde profitera. Vos revendications de meilleures conditions de travail et de salaire, mais il faut le faire dans l'ordre et avec toute la patience nécessaire. C'est cette ligne de conduite que vous avez adoptée et je vous en félicite."

Après l'allocution du R. P. Morin, ce fut un long discours du président John Redmond qui, en français, prononça en anglais et qui pour cette raison fut perdu par une grosse partie de l'assistance.

M. Redmond rappela cependant quelques faits saillants de l'histoire de la Fédération aux Etats-Unis.

Il rappela qu'au tout début les pompiers travaillaient jusqu'à 144 heures par semaine. Le président cita également quelques autres chiffres saillants. De 1918 à 1929 il y eut plus de 500 millions de dollars de dommages par année aux Etats-Unis. De 1929 à 1937,

M. Duplessis aux Etats-Unis

Québec (P.C.) — On apprend de source bien informée que le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Maurice Duplessis, se trouve actuellement en voyage aux Etats-Unis. Un porte-parole de l'Union nationale a précisé que le chef du gouvernement de Québec était parti pour Cleveland afin de voir une ou plusieurs parties de baseball et de rendre visite à des amis américains.

M. Duplessis rentrera à Québec samedi. Il assistera le même jour à la bénédiction de la nouvelle église de Labrieville, localité où est installé le siège des chantiers hydro-électriques de la rivière Bersimis, sur la rive nord du Saint-Laurent.

M. Duplessis n'a fait aucune allusion à son prochain voyage lors de sa conférence de presse de vendredi dernier.

Le problème des parcomètres

10 heures de stationnement pour cinquante cents

(DERNIERE HEURE)

Dix heures de stationnement pour cinquante cents. C'est ce que vient de décider le conseil de la Ville de Montréal, hier soir, un peu avant minuit. Le nouveau règlement prévoit que l'administration des parcomètres relève désormais du comité de l'urbanisme.

On a longuement discuté hier soir sur les parcomètres. Certains conseillers ont émis de sévères critiques. D'autres, au contraire, ont demandé au comité exécutif de forcer les citoyens à se servir des parcomètres en augmentant les peines pour les infractions.

Le président du Comité exécutif, M. J.-O. Asselin, a fait un assez court mais solide exposé de la situation. "Je n'ai jamais été en faveur des parcomètres, a dit M. Asselin, le règlement prévoyant leur installation a été adopté en mon absence."

Le président a demandé au Conseil de donner plus de latitude au Comité exécutif afin de lui permettre de décider les heures pendant lesquelles les parcomètres devront être en service.

Le président a laissé entendre qu'il faudrait probablement enlever les parcomètres devant les entrées principales des grands édifices, devant et autour des édifices du culte et devant certaines écoles.

M. Asselin a aussi dit que les droits perçus par les parcomètres sont trop élevés. "Depuis l'installation des parcomètres, les entreprises privées offrant du stationnement ont doublé leur tarif et leurs parcs sont remplis à pleine capacité."

On peut s'attendre que le dimanche, les jours de fête et les soirs, les parcomètres seront revêtus d'une gauloue et le stationnement sera gratuit.

En ce qui concerne les débits d'essence la discussion a été vive durant la soirée d'hier. A minuit, il n'y avait encore rien de décidé. Mais les conseillers siégeront durant une partie de la nuit. Il est presque certain que les débits pourront demeurer ouverts le soir.

Le comité exécutif veut que la Législature de Québec vote à la Ville les pouvoirs nécessaires pour établir un système de rotation. Les compagnies d'essence prétendent qu'il est illégal pour elles d'établir de leur propre volonté ce système. Elles prétendent que cela pour-

rait être considéré comme une tentative pour restreindre le commerce et une combine.

Le conseiller Guy Vanier a demandé la collaboration du public pour aider à régler le problème de la circulation. Il a dit que le public manifestait de la mauvaise volonté en refusant de se servir de parcs de stationnement aménagés à grands frais.

Le Président Asselin a lu durant la soirée une lettre de l'Association des garagistes. Un conseiller a répondu que cette lettre constituait un chantage et qu'il ne croyait pas à la menace de grève que contenait la lettre.

Dès que vous aurez votre nouvel annuaire téléphonique de Montréal consultez-le avant de faire un appel

Rappelez-vous

que jusqu'au 25 juillet, au lieu de "AV 8" vous devez composer le préfixe "LA" (Lancaster) suivi des quatre chiffres indiqués dans l'annuaire.

O.M.S. Une méthode simple et facile d'accumuler une fortune



L'industrie laitière veut la protection du consommateur

Le 17 mars dernier, le ministère M. Chartrand, a ici des bornes de la Santé de la province de Québec ne peut franchir.

"L'industrie de la distribution du lait, a-t-il continué, n'a cessé de faire valoir que ses entreprises ont besoin de la loi et des organismes publics de santé pour assurer une production, une transformation, une manipulation hygiénique du lait et de produits laitiers partout dans notre province."

M. Chartrand a souligné que les distributeurs comme les producteurs de lait en étaient arrivés à un stade où ils avaient besoin d'un règlement unique. Ce règlement, maintenant en vigueur, est constitué de pratiques faciles et éprouvées, adaptées aux besoins actuels de l'industrie laitière, et s'étendant des villes jusqu'aux campagnes les plus éloignées de la province.

"Le nouveau règlement, a terminé M. J.-Albert Chartrand, va jusqu'à déterminer les spécifications des bâtiments, et l'outillage servant à la production, à la pasteurisation, à l'embouteillage, au transport et à la distribution du lait."

"L'entreprise privée, a déclaré le



Un sommet pour le gain moyen horaire dans nos industries manufacturières

POTINS FINANCIERS

Il y eut un nouvel élan de vigueur, hier, sur la Bourse de Londres. La reprise paraissait cependant plutôt modérée sur la Bourse de Paris. La Bourse de Montréal et celle de Toronto étaient irrégulières à la hausse, tandis que la Bourse de N.Y. se comportait mieux que durant les 2 séances précédentes. Il y avait relativement marqué des prix du blé à Chicago et les grains grossiers étaient aussi fortement à la hausse à Winnipeg.

La vigueur extraordinaire des prix du blé et autres denrées constituerait un développement favorable pour les titres boursiers, d'autant plus que le moyen des stocks hier à Wall Street a coté au plus haut niveau encore vu depuis 25 ans. Plus de 3,000,000 actions y furent échangées, soit un volume non encore vu depuis au-delà de l'an.

M. Philippe Sylvain, autrefois chez la maison Wood, Gundy & Co, fait maintenant partie du personnel de la Société d'Administration et de Fiducie et nous apprenons qu'il s'occupera du département de valeurs de placement.

Beaucoup de dégringolade de plus de \$1.10 hier à \$3.30; ce qui semble avoir pris le monde minier par surprise.

Greenshields & Co vient de publier une intéressante étude basée sur la Consolidated Mining & Smelting Co, notre plus importante entreprise minière appelée à se ressusciter de ce que fera le président des E.U., d'ici le 21 juillet au sujet de la recommandation de la commission du tarif relativement à une hausse des droits d'entrée sur le zinc et le plomb venant de l'étranger.

Yellowknife Bear paiera, ce matin, à ses actionnaires un dividende de 4 cts par action ordinaire.

On prétend à Toronto que Quebec Copper Corporation verrait son rendement atteindre les 850 tonnes par jour sous peu.

Giant Mascof Mines rachètera le 1er août 1954 \$200,000 d'obligations en cours.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE

La moyenne actuelle des stocks canadiens au plus haut niveau depuis février 1952

On lit dans le bulletin de Greenshields & Co. rendu public hier qu'à la fin du premier semestre de 1954, la moyenne des stocks canadiens se trouvait au plus haut niveau vu depuis février 1952. Cet affermissement reflète l'amélioration des conditions économiques après un ralentissement durant le dernier trimestre de l'an dernier et au cours du premier trimestre de 1954. Ce relèvement des affaires doit être d'autant bien vu que l'embauchage semble vouloir s'améliorer, que les gages et les salaires demeurent élevés, et enfin que les dépenses personnelles demeurent à un niveau élevé. Par contre, on ne prévoit pas que les dépenses du gouvernement ou encore les placements de capitaux augmentent sensiblement. Selon l'auteur du bulletin précité, la politique de taux monétaires avilis constituerait un développement favorable aux Bourses canadiennes et ce dernier fait même remarquer que les titres mobiliers canadiens jouiraient de plus de stabilité que les valeurs américaines dans un marché hésitant.

Southern Canada Power Co. fait plus d'affaires, mais ses dépenses augmentent

Southern Canada Power Company Limited fait de bonnes affaires. N'est-ce-t-on pas ses recettes brutes pour le mois dernier à \$673,902, contre \$645,102 durant le même mois l'an dernier? Ce qui porte donc le total de ses recettes brutes pour les 9 premiers mois du présent exercice financier à \$6,094,958, à rapprocher de \$5,691,874 durant le même espace de temps durant l'exercice financier précédent. En face de cet accroissement de \$403,084 du côté des recettes brutes, il y a eu une augmentation de \$216,727 du côté des dépenses, y compris l'intérêt et la dépréciation, tandis que les taxes ont augmenté de leur côté de \$77,916 et que les dividendes ont monté de \$70,633, d'où un surplus pour cette période de \$73,808, ce qui sera, évidemment, bien vu de nos actionnaires actuels ou potentiels de cette utilité publique progressive.

Financements plus nombreux sur notre marché, cette année

Notre marché des obligations ne chôme guère par le temps qui court. Ainsi, W. C. Pitfield & Co. lancera incessamment une émission de \$500,000 d'obligations de Canadian Propane Co., tandis qu'un syndicat dirigé par Nesbitt, Thomson & Co., Wood, Gundy & Co. et R. A. Daly & Co. offrira la semaine prochaine en souscription au public une émission de \$19,500,000 de débentures de Gunnar Gold Mines. Nous en reparlerons. Comme on le voit, les offres au public sont nombreuses; ce qui porte à croire que 1954 sera une année record pour le lancement des obligations sur notre marché. Selon la dernière compilation de A. E. Ames & Co. Ltd le total des émissions d'obligations lancées sur notre marché depuis le début de cette année jusqu'au 12 juillet atteint en effet les \$3,889,493,385, à rapprocher de \$2,883,288,685 durant le même espace de temps l'an dernier et au regard de \$2,613,157,884 durant la même période il y a 2 ans. Cette même compilation permet de constater que les émissions à courts termes furent moindres cette année qu'antérieurement et que les émissions de valeurs canadiennes lancées sur le marché de New-York atteignent les \$172,848,000 durant la période s'étendant du 1er janvier au 12 juillet 1954 vs \$155,500,000 durant la même période en 1953.

En marge des progrès remarquables de l'Investors Mutual of Canada Limited

Il n'y a pas de la spéculation qui permet de réaliser d'intéressants bénéfices, car l'on peut en dire autant de certains fonds mutuels. Ainsi un placement de \$10,000, en avril 1950, dans Investors Mutual of Canada Ltd vaudrait, présentement, près de \$16,000, soit donc un accroissement de plus de 60% durant un espace d'un peu plus de 4 ans. Comme on sait, sans doute, les actions de cette institution financière ont particulièrement progressé, ayant passé de \$7.37 en janvier 1950 à \$8.08 actuellement, et il a été payé des dividendes trimestriels sur ces mêmes actions de 6 cents en 1950, 6 1/2 cents et de 7 cents en 1951, et depuis lors le taux a varié entre 7 cents et 8 cents. Nous tenons ici à faire remarquer au public qu'il est possible de réinvestir sans frais les dividendes reçus, et s'il faut en croire certaine donnée, ce serait même le seul fonds mutuel qui agirait ainsi sur ce point. Comptant à peine 4 années d'existence, l'Investors Mutual of Canada Limited n'a pas tardé à faire ses preuves au point qu'actuellement son actif excède les \$40,000,000, au regard de \$30,417,923 à la fin de 1953, de \$21,386,625 à la fin de 1952, de \$11,488,523 à la fin de 1951 et enfin au regard de \$104,365 seulement au début de ses opérations, soit au 31 janvier 1950. De tels chiffres progressifs inviteraient à l'optimisme pour cette institution en train de se classer parmi les plus importantes du genre au pays. Elle se distinguerait des autres fonds mutuels en ce sens qu'elle seule se propose de ne pas vendre ses actions par l'intermédiaire des bureaux de courtage. Point n'est besoin d'insister longuement sur le fait qu'en souscrivant à des actions de fonds mutuels, on prend ainsi part aux bénéfices sociaux des grandes entreprises. L'achat des actions de fonds assure donc la constitution d'un portefeuille permettant à son détenteur de s'associer à l'essor des affaires tout en jouissant, grâce à la grande diversification des placements, d'un degré de sécurité dont ne jouissent ordinairement que les gens fortunés et les institutions disposant de capitaux importants.

Marcel Clément

Selon la statistique fédérale

Le gain horaire moyen dans l'industrie manufacturière a atteint un nouveau sommet de 141.9 cents le 1er mai dernier, contre 141.0 cents le 1er avril, mais une baisse de 0.3 heure de la durée moyenne de la semaine de travail (de 40.9 à 40.3 heures) s'est traduite par une faible baisse du salaire hebdomadaire moyen (de \$57.67 à \$57.61). Dans les établissements manufacturiers de biens durables, le gain horaire moyen a avancé de 0.7 cent au regard d'un mois plus tôt à la suite surtout des augmentations de salaires et des travaux de surtempes rémunérés à prime. Le gain horaire moyen dans les établissements de biens non durables ont avancé de 1.1 cents le 1er mai, à cause, en partie, du congédiement saisonnier de la main-d'œuvre dans l'industrie du tabac et dans certaines autres industries, et en partie aussi à cause des salaires accrus et des paiements pour travail supplémentaire. La semaine moyenne de travail a raccourci dans les deux secteurs.

L'industrie minière, dans l'ensemble, a accusé un allongement de la semaine moyenne de travail et un accroissement du gain horaire moyen et du salaire hebdomadaire moyen. L'emploi s'est de nouveau contracté mais la durée moyenne de la semaine de travail s'est sensiblement accrue au regard du 1er avril. Les heures moyennes et le gain moyen ont diminué dans les deux secteurs de la construction à cause de l'embauchage accru de main-d'œuvre à temps partiels et à salaire réduit. Il y eut des augmentations de salaires chez les employés du groupe des hôtels et des restaurants.

Moyenne des heures de travail et du gain des salariés déclarée par certaines industries durant les semaines terminées les 1er mai et 1er avril 1954 et 1er mai 1953.

	Moyenne d'heures	Gain horaire	Gain hebdomadaire
1er mai 1954	40.3	141.9	57.61
1er mai 1953	40.9	141.0	57.67
1er avril 1954	40.3	141.9	57.61
1er avril 1953	40.9	141.0	57.67
1er mai 1954	40.3	141.9	57.61
1er mai 1953	40.9	141.0	57.67
1er avril 1954	40.3	141.9	57.61
1er avril 1953	40.9	141.0	57.67

Manufactures 41.8 40.9 40.6 135.5 141.0 141.9 56.64 57.67 57.61
Biens durables 42.2 41.0 40.9 146.8 151.7 152.4 61.95 62.20 62.33
Biens non durables 41.5 40.7 40.4 122.4 130.1 130.1 50.80 52.50 52.56
Mines 42.4 41.6 42.1 153.7 157.3 158.0 65.17 65.44 66.52
Transport électrique 45.1 45.4 45.2 134.5 139.0 139.3 60.66 61.11 62.96
Construction 41.0 40.4 39.4 144.3 152.8 151.4 59.16 61.73 59.65
Services 42.2 41.0 41.2 78.1 82.4 83.4 32.96 33.78 34.36

Bourse de Londres

Londres, (Reuter) — La Bourse s'est ouverte, hier, avec un nouvel élan de vigueur pour les valeurs de tout repos. On en attribue la cause au succès des récentes conversions de titres effectuées par le gouvernement et annoncées mercredi.

Dans l'ensemble, la journée s'est soldée par des gains. Les valeurs étrangères, japonaises, allemandes, roumaines et grecques, ont avancé. Les titres industriels étaient l'objet d'un choix étendu.

Les échanges de valeurs minières furent extrêmement lents; il y eut léger fléchissement des pétroles.

Dollar, ferme

Montréal (PC) — Le dollar américain a monté de 3/32 de cent à un escompte de 2 1/2 % pour cent par rapport à la devise canadienne, hier, il fallait donc 97 11/32 cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain.

La livre sterling a monté de 1/4 de cent à 2.74 1/2.

New-York (PC) — Le dollar canadien a baissé de 1/4 de cent à une prime de 2 23/32 pour cent par rapport à la devise américaine, hier.

La livre sterling a baissé de 1/32 de cent à \$2.81 13/16.

Prix des grains

	Haut	Bas	Clot.	C.I.P.
Avoine	71 1/2	71 1/2	71 1/2	71 1/2
Blé	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2
Maïs	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Orge	102 1/2	100 1/2	101 1/2	100 1/2
Seigle	91 1/2	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Lin	265	263	263 1/2	262
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	250
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	253

CHICAGO

	Haut	Bas	Clot.	C.I.P.
Avoine	71 1/2	71 1/2	71 1/2	71 1/2
Blé	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2
Maïs	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Orge	102 1/2	100 1/2	101 1/2	100 1/2
Seigle	91 1/2	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Lin	265	263	263 1/2	262
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	250
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	253

Fève soya

	Haut	Bas	Clot.	C.I.P.
Avoine	71 1/2	71 1/2	71 1/2	71 1/2
Blé	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2
Maïs	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Orge	102 1/2	100 1/2	101 1/2	100 1/2
Seigle	91 1/2	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Lin	265	263	263 1/2	262
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	250
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	253

American Stock Exchange

	Haut	Bas	Clot.	C.I.P.
Avoine	71 1/2	71 1/2	71 1/2	71 1/2
Blé	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2
Maïs	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Orge	102 1/2	100 1/2	101 1/2	100 1/2
Seigle	91 1/2	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Lin	265	263	263 1/2	262
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	250
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	253

Assemblée de la United Montauban

Aura lieu le 28 courant à Toronto

United Montauban Mines tiendra son assemblée annuelle le 28 juillet, aux fins d'adopter le rapport annuel. Ce dernier traite des activités de la compagnie dans l'Ontario, au Nouveau-Brunswick et dans l'Ontario. Dans notre province, elle possède 757 acres, et la capacité de son moulin est de 500 tonnes par jour — toute opération y est suspendue depuis le 31 janvier 1954 à cause des prix élevés du plomb et du zinc, deux de ses principaux produits. Un coup d'œil sur son bilan, laissant apparaître un actif de \$2,749,435, permet de constater que les disponibilités figurent à \$169,301, au regard d'un passif exigible de \$567,901. Il ressort du rapport de M. R. J. Isaac, gérant de la mine, que ses réserves de mine-20 lb. atteindraient les 799,097 tonnes.

Bourse de N.-York

Wall Street, au plus haut point encore vu depuis 1929

New-York, (P.A.) — Le marché a atteint hier son plus haut point depuis 1929 alors que le virement fut de 3,000,000 d'actions, le plus fort depuis le 8 avril 1953. Presque toutes les sections de la liste ont participé à la hausse, remarquable pour la solide participation des titres soi-disant secondaires.

La moyenne de la Presse Associée pour 60 titres a gagné 40 cents pour fermer à \$131, un sommet depuis le 22 octobre 1929. La moyenne de la section industrielle a monté de 50 cents; celle des chemins de fer a gagné 30 cents et celle des services publics a également avancé de 30 cents. Ces deux sections ont touché de nouveaux sommets pour l'année. On a enregistré 210 sommets et quatre bas seulement pour l'année.

À la Bourse américaine, les prix étaient généralement en hausse et le virement fut de 570,000 actions.

Les valeurs canadiennes étaient mixtes.

Moyennes des obligations à New-York

	Haut	Bas	Clot.	C.I.P.
Avoine	71 1/2	71 1/2	71 1/2	71 1/2
Blé	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2
Maïs	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Orge	102 1/2	100 1/2	101 1/2	100 1/2
Seigle	91 1/2	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Lin	265	263	263 1/2	262
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	250
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	253

Titres au Comptoir

	Haut	Bas	Clot.	C.I.P.
Avoine	71 1/2	71 1/2	71 1/2	71 1/2
Blé	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2
Maïs	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Orge	102 1/2	100 1/2	101 1/2	100 1/2
Seigle	91 1/2	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Lin	265	263	263 1/2	262
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	250
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	253

Obligations internationales

	Haut	Bas	Clot.	C.I.P.
Avoine	71 1/2	71 1/2	71 1/2	71 1/2
Blé	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2
Maïs	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Orge	102 1/2	100 1/2	101 1/2	100 1/2
Seigle	91 1/2	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Lin	265	263	263 1/2	262
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	250
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	253

Le Change étranger

	Haut	Bas	Clot.	C.I.P.
Avoine	71 1/2	71 1/2	71 1/2	71 1/2
Blé	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2
Maïs	69 1/2	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Orge	102 1/2	100 1/2	101 1/2	100 1/2
Seigle	91 1/2	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Lin	265	263	263 1/2	262
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	250
Maïs	253 1/2	252 1/2	252 1/2	253

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, hier. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'Horticulture, section de l'inspection, ministère de l'Agriculture, 4244, Place Jacques-Cartier, Montréal.

BLUETS: Mar. inc., approvisionnements 32 cagots, \$12.00 le cagot de 24 pintes.

FRAISES: Mar. ferme, approvisionnements 900 cagots, de \$3.50 à \$5.00 le cagot de 36 chopines.

FRAMBOISES: Premiers arrivages, approvisionnements 16 cagots de \$12.50 à \$13.00 le cagot de 36 chopines.

BETTERAVES: Mar. inc., 40-60 la doz de pqt. \$3.00/50 lb.

CAROTTES: Mar. à la baisse, 50-60 la doz de pqt.

CELERI: Mar. inc., 90-100 la douzaine.

CHOUX: Mar. à la hausse, \$2.00-2.25/3 doz.

CHOU-FLEURS: Mar. inc., \$2.00-2.25 la doz.

CONCOMBRES: Mar. à la hausse, 75 la doz.

EPINARDS: Mar. inc., 75-100 le minot.

FEVES: Mar. à la hausse, rondes et vertes \$3.50-4.00/20 lb.

LAITUE: Mar. ferme, en feuilles \$1.00, Iceberg, \$1.50/3 doz.

NAVETS: Mar. ferme, 50c pour avilis du plomb et du zinc, deux de ses principaux produits.

OIGNONS: Mar. inc., du principal d'oïl sur son bilan, laissant apparaître un actif de \$2,749,435, permet de constater que les disponibilités figurent à \$169,301, au regard d'un passif exigible de \$567,901.

PERSIL: 35c la doz de pqt.

POIS: Mar. inc., \$2.50-3.00 le minot.

RADIS: Mar. inc., 35c la doz de pqt.

Marchés aux bestiaux

Montréal, (P.C.) — Le marché des bestiaux à Montréal, cette semaine, dans l'ensemble, en fut un de stabilité. Il y eut 2,475 arrivages de bovins, dont environ 1,000 bovillons de qualité commune à bonne. Les bovillons moyens subirent un fléchissement de 50 cents, plus que compensé par une hausse de \$1 pour les vaches. Bovillons, choix, \$22.50; bons \$21 à \$22; moyens, \$17 à \$20; communs, \$12 à \$17. Taures, moyennes, \$15 à \$17; communes, \$10 à \$14.50. Vaches, bonnes, \$14 à \$15; moyennes, \$12 à \$13.50; communes, \$8 à \$10. Taureaux, choix, \$15; bons, \$13.50 à \$14.50; communes et moyens, \$11 à \$13.

Le nombre de veaux mis en vente, 2,850, était à peu près le même que la semaine précédente. La cote a monté de \$1 en général. Veaux, bons et choix, \$20 à \$21; communs et moyens, y compris veaux nourris à l'usine, \$10 à \$19.

Il y avait 385 agneaux et moutons en offre. Quelques bons agneaux ont commandé \$28; les bons et moyens, en lots mélangés, \$26 à \$27.75. Moutons, bons, \$10 à \$12; communes, \$8 à \$9.

La cote des porcs n'a pas varié. Il y avait 2,100 offres, catégorie A, \$34.50; catégorie B-1, \$33.50; truies, \$19.

Moyennes des stocks à New-York

Cours fournis par la Presse Associée				
	JOIN 19RR	15UT	60S:	
Hier	176.8	98.3	62.7	131.0
La veille	176.3	98.0	62.4	130.6
Il y a 1 semaine	176.0	95.5	61.7	129.3
Il y a 1 mois	169.9	94.2	60.2	125.8
Il y a 1 an	138.1	86.6	52.3	107.4
1954 Haut	177.1	98.3	62.7	131.1
1954 Bas	143.9	77.8	55.4	108.6
1953 Haut	151.8	93.6	55.8	116.3
1953 Bas	130.2	73.5	50.5	99.5

Main et Bédard sont vainqueurs

Ils triomphent de Ayala et Balbiers respectivement

Toronto, (CP). — Lorne Main et Bob Bédard ont donné hier une avance de 2-0 au Canada contre le Chili dans leur ronde éliminatoire de la zone nord-américaine pour la coupe Davis quand ils ont remporté les deux matches de simples d'ouverture. C'était la première rencontre entre ces deux pays dans ce tournoi international de tennis.

Lorne Main, le meilleur joueur du Canada, a effectué un brillant rallye pour venir à bout de Luis Ayala, le champion national du Chili, 4-6, 6-3, 4-6, 8-6, 6-3. Bédard furent le meilleur atout de son jeu.

Les deux joueurs n'ont réussi qu'un as chacun. Bédard a effectué 35 placements et Balbiers 26. Le service du Chilien ne fut pas très régulier et il a commis neuf doubles fautes contre aucune pour Bédard.

Le Canada peut s'assurer la ronde et se qualifier pour rencontrer le Mexique dans la prochaine éliminatoire de la zone nord-américaine en gagnant les doubles aujourd'hui. Les deux derniers simples seront disputés demain.

Laird Watt, le capitaine de l'équipe canadienne, a désigné Main et Paul Willey pour les doubles. Ils feront face à Ayala et Andres Hammerley, l'autre membre de l'équipe de trois hommes du Chili.

Les capitaines ont toutefois la faculté de changer leurs combinaisons pour les doubles jusqu'à une heure avant le match.



Terry Moore nommé gérant des Phillies

Cincinnati, Ohio, (AP). — Terry Moore a été nommé hier gérant des Phillies de Philadelphie en remplacement de Steve O'Neill.

La nomination de Moore a été annoncée à une conférence de presse par Roy Hamey. C'était sa première décision importante depuis qu'il fut nommé gérant général de ce club de la Ligue Nationale.

"Nous avons tout simplement décidé de changer de gérant", a dit Hamey aux journalistes, lors de l'entrevue à laquelle assistaient Moore et O'Neill.

Le vétérán O'Neill, nommé gérant pour les Cardinals, est resté au milieu de la saison 1952. O'Neill vint aux Phillies en remplacement d'Eddie Sawyer, qui le club avait remporté le championnat de la Ligue Nationale en 1950 pour tomber en deuxième position en 1951 et dans la première moitié de la saison 1953. Mais le club finit quatrième sous O'Neill en 1952 et sur un pied d'égalité en troisième place l'an dernier.

Les Phillies, que l'on considérait avant le début de la saison comme de dangereux aspirants au championnat de la Ligue Nationale, sont actuellement en troisième position, 13½ parties en arrière des meneurs, les Giants de New-York.

Moore, un ancien fameux voltigeur de centre des Cardinals de St-Louis, était éclairé pour les Phillies depuis deux ans. Avant cela, il était instructeur de Tony Freitas.

Freitas gérant

Sacramento, Calif. (AP). — Gene Desautels, ex-receveur dans les grandes ligue, a résigné, hier, ses fonctions de gérant du club Sacramento, de la Ligue de la Côte du Pacifique.

Il a été remplacé par l'instructeur Tony Freitas.



La charmante JACKIE MACDONALD, une maitresse d'école à Toronto, que l'on voit ci-dessus, a établi un record canadien récemment dans le lancement du poids en le lançant à une distance de 41 pieds et un demi-pouce. Elle prendra part aux Jeux de l'Empire à Vancouver. Mlle Macdonald pratique le lancement du poids depuis un an seulement.

(Photo "CP")

Hank Sauer cogne ses 24e et 25e circuits

Chicago, (AP). — Warren Hacker et la recrue Bill Tremel ont limité les Pirates de Pittsburgh à quatre simples et les Cubs de Chicago l'ont emporté dans la deuxième partie de leur programme double, au compte de 3-0. Ils avaient triomphé dans la première par 9-2.

C'est la première fois en 13 ans que le club de Stan Hack remporte les honneurs d'un double. Il avait divisé cinq fois et perdu sept programmes doubles.

Hank Sauer et Ernie Banks ont frappé chacun un circuit dans chacune des deux joules pour porter le total du club à 99 coups de circuit. Sauer a réussi ses 24e et 25e circuits de la saison. Il n'en avait pas frappé depuis le 26 juin.

Hacker a failli dans la neuvième manche, donnant deux buts sur balles alors qu'il n'y avait qu'un joueur de retiré. C'est alors que Tremel vint le remplacer pour arrêter le ralliement des Pirates.

A CHICAGO (1ère joute)

PITTSBURGH	ab	p	cs	r	a
Allie, ac	5	1	2	2	1
Janowicz, 3b	5	1	0	2	2
Ward, 1b	4	0	1	6	0
Thomas, cf	3	0	3	5	0
Gordon, 1b	3	0	1	2	0
Shepard, f	4	0	1	4	1
Cole, 2b	4	0	1	1	2
Hall, cf	4	0	2	3	0
Surkont, 1	3	0	1	0	5
La Palme, 1	0	0	0	0	0
McCallister, p	1	0	0	0	0
Totaux	36	2	13	24	6

CHICAGO	ab	p	cs	r	a
Talbot, cf	4	1	2	2	1
Baker, 2b	5	0	1	2	2
Fondy, 1b	5	0	1	1	2
Jackson, 3b	4	1	1	0	3
Quier, cf	3	1	0	2	0
Rice, cd	0	0	0	0	0
Sauer, cd-cg	4	3	3	1	0
Banks, ac	3	2	2	3	0
McCullough, p	3	1	1	6	0
Miner, 1	2	0	0	1	5
Totaux	33	9	10	27	16

Retiré pour La Palme à la 9e

PITTSBURGH 100 000 100-3

CHICAGO 000 003 100-9

E. Hall, Shepard 2, P.P. Gordon, et Banks 3, McCullough 2, Miner, Talbot, Baker, Thomas, Sauer, 2B, Allie, G. Hacker 4-9, P. O'Donnell 3-5, A. Sauer, S. Miner, SS: Gordon, Minner, 2.01, Ass.: 10.855.

Bédard brille

La victoire de Bédard contre Balbiers fut plus facile que prévu par la foule de 1.100 spectateurs au Toronto Cricket Club. Le solide Canadien français a affiché un jeu régulier, tandis que le Chilien semblait indécis.

Le service et le coup de revers de Balbiers n'étaient pas très vi-

Luke Easter avec San Diego

Ottawa, (CP). — Le premier but Luke Easter, des Athlétiques d'Ottawa, terminera la saison de baseball 1954 avec le club San Diego, de la Ligue de la Côte du Pacifique, classe AAA.

Avant de venir à Ottawa avec une réputation de solide frappeur, Easter avait exprimé une préférence pour San Diego quand le Cleveland décida de l'envoyer à l'étranger pour le reste de la saison.

Récemment, il se querella avec le gérant Les Bell et peu après Bell fut remplacé par Taft Wright.

Le gérant général des A's, George Macdonald, a dit que même si Easter frappait pour une moyenne de plus de .300, il croit que son départ aidera le moral du club.

Mme Mussells se rend en finale

Hull, (PC). — Mme H.-L. Mussells, du club Kanawaki de Montréal, a atteint la finale du championnat féminin de la province de Québec au golf, hier, en remportant une victoire d'un trou sur l'ancienne championne, Catherine Beer, du Beaconsfield, de Montréal.

Mme Mussells rencontrera Mme R.-E. Watson, du club Hunt, d'Ottawa, aujourd'hui, dans la finale de 36 trous disputée sur le parcours du Royal Ottawa Golf Club.

L'histoire des Jeux de l'Empire

En 1911, durant le règne de George V, une célébration spéciale de l'empire comprenait un petit nombre de manifestations athlétiques organisées au Palais de Crystal de Londres. Ce tournoi fut en réalité la naissance de la collaboration de l'Empire à grande échelle.

La première Grande Guerre étouffa automatiquement l'expansion immédiate de cette innovation et, bien qu'il fut décidé de tenir une assemblée sportive du Commonwealth tous les quatre ans, — en alternance avec les Jeux Olympiques, — ce n'est qu'à 1930 qu'il fut fixé le véritable début. Il eut lieu à Hamilton en Ontario. A cette occasion, seulement neuf des grands pays de l'Empire britannique ont pris part aux concours. La Grande-Bretagne elle-même en fournissait quatre, représentant l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et le pays de Galles.

A Hamilton, les Jeux ont remporté un succès immédiat et l'ont les Jeux de l'Empire, cette fois à Auckland en Nouvelle-Zélande, a élaboré des plans tendant à poursuivre la série: on choisit la aussi les Australiens se revê-

Londres comme lieu de prochainement la nation préminente dans le domaine de l'athlétisme et marquerent des progrès étonnants, en particulier dans les manifestations féminines. Leurs triomphes ont été de fait le fondement des records olympiques et mondiaux, subséquents, que monopolisaient autrefois les Européens.

C'est alors, soit dit en passant, que des femmes-athlètes ont pris part aux Jeux pour la première fois: elles s'y sont montrées sous un jour si favorable qu'on les a toujours invitées depuis.

L'Angleterre, mère-patrie du sport, dominait largement la liste des succès remportés aux Jeux. Il n'en était plus ainsi lors que les Jeux se sont tenus à Sydney en Australie. Peut-être l'Angleterre n'y avait-elle pas une équipe bien représentative, ce qui ne diminue en rien l'éclat des nombreuses victoires remportées par les Australiens, qui s'établissaient ainsi dans l'athlétisme international.

Reprise des Jeux

Vint la seconde Grande Guerre. Ce n'est qu'en 1950 qu'on reprit les Jeux de l'Empire, cette fois à Auckland en Nouvelle-Zélande, où la camaraderie du Commonwealth dans le domaine du sport,

Chez dupuis Frères

complets tropical

dacron
est le choix de
l'homme bien mis

Chez dupuis Frères

- plus léger
- plus frais
- plus confortable
- facile à nettoyer
- plus résistant



(illustré)

35% Dacron et Viscose Acetate
(55% DACRON ET 45% LAINE 59.95)

39.95

Belle confection pour votre confort durant la saison chaude. Veston droit à 2 boutons avec demi-doublure. Tailles 36 à 46 pour hommes de stature ordinaire, élancée ou petite. Un veston avec un pantalon.

DUPUIS—rez-de-chaussée, St-Christophe

Dupuis Frères